

main qui a rédigé le corps de l'acte en entier. On pourrait aussi bien soutenir, a-t-on dit, "que Marie-Françoise Lesieur, est née à Batiscan, à Champlain, aussi bien qu'à Yamachiche." Non, il est impossible d'affirmer cela, toute chose bien considérée. En effet, si Marie-Françoise Lesieur était née à Batiscan, à Champlain, même à Trois-Rivières, elle aurait été nécessairement baptisée là, et cela de suite, sans que l'on ait eu besoin d'attendre six mois pour faire suppléer les cérémonies du baptême, pour l'excellente et péremptoire raison qu'il y avait des missionnaires à tous ces endroits, tandis qu'il n'y en avait pas alors à Yamachiche. Voilà qui tranche le doute d'une manière positive. Un autre argument en faveur du baptême à Yamachiche, c'est celui-ci: reportons-nous, par la pensée, en l'année 1704. La paroisse d'Yamachiche était alors couverte d'immenses forêts, sans aucun chemin public, et les communications avec la ville de Trois-Rivières étaient par voie de canots. Peut-on raisonnablement supposer que Charlotte Rivard qui, au jour du baptême d'Etienne Gélinas, son filleul, était grosse de huit mois et demi de sa fille Marie-Françoise, eût entrepris le voyage de Batiscan à Yamachiche, dans un état de grossesse aussi avancée? Evidemment non, surtout à la fin d'octobre, une très mauvaise saison. Mais il y a plus. Dans presque tous les actes que contiennent les registres de Trois-Rivières, de 1700 à 1710, les missionnaires récollets ont invariablement indiqué la résidence des parents des enfants baptisés par les mots en marge "de la grande rivière, petite rivière d'Yamachiche, de la rivière du Loup, de Maskinongé, de la baie Saint-Antoine, de la rivière Bécancourt," et ces mots ne sont pas intercalés dans l'acte même, mais bien écrits en marge seulement. C'était la coutume, pour les récollets, de rédiger ainsi les actes. Pour n'en citer qu'un ou deux exemples, l'acte de baptême de Jean-Baptiste Gélinas, le 3 mars 1705, contient, en marge, les mots, *de la rivière Yamachiche*; celui de Louis Sicard, même date, en marge, *de Maskinongé*: celui de Catherine Lemaitre dit Lalongé, même date, en marge, *de la rivière du Loup*.